

mois 210 Hussars François de Turpin y entre-
rent avec d'autant moins de peine qu'il n'y
avoit point de garnison pour s'y opposer. L'Of-
ficier par lequel ce Détachement étoit com-
mandé exigea une contribution très-forte,
qui fut modérée ensuite à la somme de 6990
écus qu'on lui paya, & moyennant laquelle il
laissa des Sauve-gardes pour la sûreté des ha-
bitans. Ce Détachement se retira le 30. sans
avoir commis aucun désordre. Le 31. non-ob-
stant les Sauve-gardes qui avoient été données,
il arriva un autre Corps de François, détaché
de l'Armée du Prince de Soubise, & qui vint
demander cent mille rations de pain & cent
mille rations de fourage. La Ville, par l'im-
puissance où elle étoit de les fournir, s'étant
trouvée hors d'état de satisfaire à cette de-
mande, l'Officier qui commandoit le Détache-
ment se retira, emmenant avec lui trois Mem-
bres du Magistrat en qualité d'ôtages. Le soir
du même jour un Colonel du Régiment de
Nassau Saarbruck se présenta devant les portes
qui étoient déjà fermées, & qu'il commanda de
lui ouvrir, disant qu'il venoit demander des
quartiers pour trois Régimens de Croates. Après
qu'il fut entré avec son monde, qui consistoit
en une troupe d'environ 60 hommes, il répan-
dit la terreur en publiant qu'il avoit ordre de
mettre la Ville au pillage. Malgré la conster-
nation où l'on étoit, les Députés du Magistrat
dirent à ce Colonel que s'il exécutoit un tel
traitement, le Roi de Prusse pourroit s'en ven-
ger en Saxe. Sur-quoi il déclara, que si la
Ville vouloit se racheter par une contribution,
il entreroit en composition. On convint de lui
payer 2000 ducats qui lui furent comptés sur